



CR Groupe de travail EPP Transmissions Orales

11/05/2021 de 9h00 à 12h30

Responsable(s) du groupe : Véronique BARBIER (Pilote)

Catherine MORAND (Co-pilote)

ÉTABLISSEMENTS REPRÉSENTÉS

NOM	Ville	Personnes présentes
SSR BOUCICAULT	CHALON SUR SAONE	COUALLIER Christophe
EHPAD Château Vorget	ROUGEMONT	GUILLAUME Céline
Mas Mosaïque	LURE	GUILLEGOZ Julie
Mas Mosaïque	LURE	MEIER Camille
Polyclinique DREVON	DIJON	MICHAUD Marie Laure

ÉTABLISSEMENTS EXCUSÉS

NOM	Ville	Personnes excusées
EPCAPA Dijon	DIJON	AMICE Isabelle

DOCUMENTS DISTRIBUÉS

PPT de présentation de la réunion du 11/05/2021

Procédure organisation des transmissions orales Vers.0-1 du 27-04-2021 avec retour commentaires

Outil d'aide à la structuration des transmissions orales Vers.0-1 du 27-04-2021 avec retour commentaires

Charte règles de bonnes conduites des transmissions orales Vers.0-1 du 27-04-2021 avec retour commentaires

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Les objectifs relevés par les membres du groupe sont les suivants :

- Echanger sur les retours des commentaires des membres du groupe et aussi des équipes suite à la présentation du projet et des outils :
 - Procédure organisation des transmissions orales
 - Outil d'aide à la structuration des transmissions orales
 - Charte règles de bonnes conduites des transmissions orales
- Trouver un consensus pour chaque document après échanges et parole de tous en fonction du temps imparti
-

QUESTIONS ABORDÉES ET RELEVÉ DE DÉCISIONS

Les Versions 0-1 des documents procédures, chartes et outil de structuration ont été commentées et rectifiées afin de proposer des documents structurants, adaptés et adaptables par tous, simples d'utilisation et respectant les recommandations des bonnes pratiques.

Dans la procédure, il a été décidé que l'item sur les réunions particulières concernant des prises en soins spécifiques et / ou compliquées serait ôté car sans objet pour le sujet des transmissions orales quotidiennes.

Une attention particulière a été apportée sur la retranscription des transmissions orales sur le logiciel de soin par l'agent qui les fait. L'animateur pourra cependant faire remarquer à un agent l'importance de retranscrire une information particulière.

Il a été décidé qu'un guide d'utilisation de la charte des transmissions orales sera à établir et que cette charte serait un document individuel à faire signer à chaque agent. Les mentions de validation de la charte par la direction seront inscrites en bas du document. Cette charte sera jointe au livret d'accueil du nouvel arrivant.

Il a été rappelé que l'objectif premier du groupe de travail était de travailler sur une EPP évaluant la qualité des transmissions orales. Afin de faciliter la tâche des participants au groupe de travail qui ont un planning très chargé, il a été validé que les pilotes du groupe constitueraient le squelette d'une grille d'EPP avec des critères qui seront modifiés, complétés et/ ou validés par les membres du groupe.

POURSUITE DES TRAVAUX

1/Un doodle va être envoyé pour invitation le lundi 12 juillet de 13h30 à 16h30 ou le mardi 13 juillet de 9h00 à 12h30.

2/ Les pilotes du groupe EPP transmissions orales vont charter les documents travaillés en groupe le 11 mai 2021 et les envoyer aux membres du groupe pour commentaires et/ ou validation.

3/ Les pilotes du groupe EPP transmissions orales vont préparer une grille d'EPP pour présentation au groupe de travail le 22/06/2021.

3/ Rendez- vous le mardi 22 juin 2021 de 9h00 à 12h30 afin :

- d'avoir un retour des participants sur leurs actions auprès des équipes
- de valider et/ ou modifier les 1ères versions des documents chartés suites aux commentaires de chacun.
- Travailler sur la grille EPP des transmissions orales